

## Directrice ou directeur de l'enseignement et chef instructeur Centre québécois de formation aéronautique du Cégep de Chicoutimi

Remplacement d'un an (avec possibilité de poste)

### Contexte organisationnel

Le Cégep de Chicoutimi est un établissement d'enseignement supérieur qui offre une formation de niveau collégial à plus de 2100 étudiants à temps complet à l'enseignement régulier.

Fondé en 1968, le CQFA est la seule école nationale publique à dispenser la formation en pilotage d'aéronefs (avions et hélicoptères) conduisant au diplôme d'études collégiales. Il œuvre également dans le domaine de la formation continue en aéronautique auprès des personnes, des groupes et des entreprises. Il entretient des liens suivis avec le milieu aéronautique et sa réputation est solidement établie.

### Nature de l'emploi

Sous l'autorité du directeur du CQFA, la personne titulaire de ce poste exerce l'ensemble des fonctions de gestion (planification, organisation, direction, contrôle, évaluation) en lien avec le programme d'étude et le département sous sa responsabilité. Elle assure le suivi qualitatif, quantitatif et règlementaire en vue du bon déroulement du programme. De plus, elle assume l'ensemble des responsabilités inhérentes à la fonction de chef instructeur - avion et détient la responsabilité du contrôle d'exploitation de l'unité de formation selon le Règlement de l'aviation canadien (RAC).

#### Plus spécifiquement, la personne titulaire de ce poste est appelée à :

- Assurer la gestion du programme d'études et l'application des politiques pédagogiques du Cégep, notamment la Politique d'évaluation des apprentissages, le calendrier scolaire, les horaires de cours, la grille de cours et le calendrier d'opération détaillé;
- Assurer la gestion des allocations enseignantes liées à l'enseignement régulier;
- Siéger à diverses instances, notamment au comité pédagogique, à la régie départementale, aux comités de relation de travail et de perfectionnement ainsi qu'à la régie pédagogique du collège;
- Assurer la gestion du personnel enseignant, professionnel et de soutien sous sa responsabilité et veiller à la qualité de l'enseignement (comités de sélection, priorité d'emploi, traitement des litiges pédagogiques);
- Collaborer à l'élaboration et à la mise en œuvre des politiques, des règlements, des orientations et du plan de travail du CQFA;
- Participer à la gestion et à la représentation du CQFA.

#### À titre de chef instructeur, la personne titulaire de ce poste doit, entre autres :

- Coordonner le programme de formation des pilotes (instructeurs et étudiants);
- Superviser les instructeurs de vol et au sol et approuver leur nomination;
- Assurer la qualité du contenu de l'instruction au sol et de l'entraînement en vol;
- Assurer le suivi, le contenu et l'exactitude des dossiers de formation des pilotes (rapports de cours, permis, licences);
- Prendre les décisions relatives à la sécurité aérienne pendant les périodes de vol;
- Participer, à titre de gérant, au système de gestion de la sécurité (SGS) du CQFA.

### Qualifications et exigences particulières requises

- Détenir un diplôme universitaire de premier cycle dans un champ de spécialisation approprié à l'emploi, notamment en administration ou en enseignement ou détenir un diplôme dont l'équivalence est reconnue par l'autorité compétente (une expérience importante à titre de gestionnaire (chef instructeur) d'une compagnie aérienne ou à titre de coordonnateur de section ou de département pourrait compenser un manque de scolarité);
- Posséder une expérience de vol minimale de 3 000 heures;
- Détenir une licence de pilote professionnel – avion et une qualification vol aux instruments groupe 1;
- Détenir une qualification d'instructeur de vol classe II – 2 000 heures d'instruction;
- Faire preuve d'un leadership favorisant le travail d'équipe et démontrer une excellente capacité d'analyse, de synthèse et de prise de décision;
- Être en mesure de travailler efficacement avec les logiciels de la suite Office;
- Maîtriser la langue française tant à l'oral qu'à l'écrit et être en mesure de fonctionner en anglais.

### Traitement et conditions de travail

La personne devra recevoir une recommandation positive de Transports Canada. Les conditions de travail sont celles prévues au « *Règlement déterminant certaines conditions de travail des cadres des collèges d'enseignement général et professionnel* ». La rémunération est établie selon l'échelle ADM-8 du règlement (minimum 81 527 \$, maximum 108 699 \$).

Date prévue d'entrée en fonction: Avril 2018

**Fin de la période de mise en candidature: le 4 mars 2018, à minuit**

**Toute personne intéressée par le poste et ses défis est invitée à nous faire parvenir son curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation à: [emploi@cchic.ca](mailto:emploi@cchic.ca).**

**CONCOURS « Directeur de l'enseignement et chef instructeur CQFA ».**

*Le Collège souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi. Seules les candidatures retenues seront contactées.  
Direction des ressources humaines*

16 février 2018